

ELIMINATOIRE DEPARTEMENTAL QUADRETTES VETERANS GONDEVILLE –Boulodrome municipal Jeudi 18 mai 2017 — 8 heures

REGLEMENT

- La formation de la quadrette peut-être composée de 4 ou 5 joueurs, à savoir :
3 joueurs d'une AS ou ESB avec 1 ou 2 joueurs d'une autre AS ou ESB.
- 1 seul joueur 1er ou 2^{ème} division autorisé par quadrette.
- 2 joueurs minimum de 4^{ème} division par quadrette.
- Le joueur doit avoir eu 60 ans au 31 décembre 2016
- Tenue vestimentaire obligatoire dès le début des jeux
- Le règlement sportif de la FFSB sera appliqué.

DEROULEMENT :

- Tirage au sort des parties de poules jeudi 18 mai 2017 – 7 heures
- Présentation des licences à partir de 7 heures 30
- Début des jeux 8 heures
- Durée des parties 2 heures 30 ou 13 points
- 2 quadrettes qualifiées pour l'ex-région Poitou-Charentes
- Déléguée : Josette PLINET
- Arbitre désigné : H.B.RASTAU – F.FLEURANCEAU – N.DESOUCHES

Les dirigeants du CBD 16 et de la coordination sportive se réservent le droit de modifier quelque peu le déroulement auquel cas, les équipes inscrites seront avisées. Merci de votre compréhension.

QUALIFICATIF POUR LE France :

La qualification pour le championnat de France, se déroulera au niveau de l'ex-région Poitou-Charentes à LA ROCHELLE (CBD 17), le JEUDI 08 JUIN 2017 où les deux quadrettes finalistes seront qualifiées pour le CHAMPIONNAT DE France des 1-2-3- septembre 2017 à NYONS (CBD 26).

INSCRIPTIONS :

Engagement : 20 €uros / quadrette

Les inscriptions devront être adressées par écrit sur la fiche jointe
au plus tard **le MERCREDI 11 MAI 2017 dernier délai .**

Monsieur Francis FLEURANCEAU –président de la coordination sportive

45 rue Vorpsal 16100 COGNAC

TEL : 01 45 16 75 14 70 – 06 77 77 99 23 – @ ffleuranceau@sfr.fr